

L'Ambassade de Talleyrand à Londres

1830 - 1834

Dans l'*Essai sur les avantages à retirer des colonies nouvelles*, qu'il avait lu le 3 juillet 1797 à la séance publique de l'Institut, Talleyrand avait employé cette belle image : « Les anciens avaient imaginé le fleuve de l'Oubli, où se perdaient, au sortir de la vie, tous les souvenirs. Le véritable Léthé, au sortir d'une révolution, est dans tout ce qui ouvre aux hommes les routes de l'espérance. »

Après quinze ans de silence forcé, le diplomate qui avait représenté à Londres la Révolution naissante, qui avait dirigé la politique étrangère avec le Directoire et avec Napoléon, qui avait su faire de la France de 1814 l'arbitre de l'Europe et la modératrice de la paix, a-t-il estimé que les routes de l'espérance s'ouvraient à nouveau devant lui ? Il avait soixante-seize ans ; il n'avait pris aucune part à la révolution qui venait de renverser le trône de Charles X et de le remplacer par le trône de Louis-Philippe ; mais, les faits accomplis, il s'était tout de suite accommodé de cette solution, qui lui avait paru la meilleure possible. « Je l'ai acceptée, dit-il ; je m'y suis rattaché comme à une ancre de salut, et je l'ai servie avec empressement, parce que, ce gouvernement croulant, je ne voyais plus que la République et les effrayantes conséquences qu'elle amenait avec elle : l'anarchie, la guerre révolutionnaire et les malheurs auxquels la France avait été arrachée avec tant de peine en 1815.

La révolution de 1830, même sans parler des répercussions belges et polonaises qu'on ne pouvait prévoir dans les premiers jours du mois d'août, n'intéressait pas seulement l'histoire de notre pays ; elle affectait plus ou moins l'histoire générale de l'Europe. Lors du congrès d'Aix-la-Chapelle, en 1818, la France avait adhéré à la Sainte-Alliance ; elle s'était enrôlée ainsi dans un certain système politique dont la guerre d'Espagne avait été une manifestation non équivoque. Or, il était certain dès la première heure que le régime qui était sorti des journées de Juillet, ne se ferait pas l'instrument d'une politique de réaction ; sans provoquer

E. H, 1

personne, il entendait conserver, dans ses relations extérieures, une entière liberté d'allures.

En faisant la revue des États européens, Louis-Philippe et Talleyrand furent d'accord que l'Angleterre était l'État avec lequel la France nouvelle avait le plus d'intérêt à entretenir des relations excellentes. Les institutions de la Grande-Bretagne, ses révolutions ne pouvaient que la rendre favorable au régime issu de la révolution de 1830. Aussi était-ce à Londres que le nouveau gouvernement, suivant l'expression de Talleyrand, « devait aller chercher le pivot de sa politique extérieure ». Le roi offrit au prince d'aller occuper ce poste d'ambassadeur, qui réclamait un homme familier avec l'échiquier européen et ayant de l'autorité dans le monde diplomatique. Talleyrand commença par objecter son âge ; mais il céda bientôt aux instances du roi, qui tenait à faire un ambassadeur de son choix. Il a expliqué, dans ses *Mémoires*, pourquoi il s'était décidé à revenir aux affaires, qu'il croyait avoir quittées pour toujours.

« Je me décidai, dans cette circonstance comme dans d'autres de ma vie, par le sentiment du devoir et par la pensée de servir mon pays. Je crus que le nouveau gouvernement ne pourrait gagner de stabilité que par le maintien de la paix, et quoique à cette époque tout le monde soutint contre moi l'opinion que la guerre était inévitable, je me persuadai que mon nom, les services que j'avais rendus à l'Europe dans d'autres temps et mes efforts parviendraient peut-être à conjurer le malheur le plus redoutable : une guerre révolutionnaire et universelle. Je suis heureux, avant de finir ma carrière, de penser que j'y ai réussi. »

Sa nomination d'ambassadeur était signée par Louis-Philippe le 5 septembre. Le 24 septembre, il débarquait à Douvres. Il se retrouvait de nouveau en Angleterre, dans le pays qui avait vu en 1792 les premiers pas de sa carrière diplomatique. Depuis 1792, par quelles vicissitudes la France, l'Europe et lui-même n'étaient-ils pas passés !

« En entendant, dit-il, résonner les canons de la forteresse qui annonçaient l'arrivée de l'ambassadeur de France, je ne pus me défendre du souvenir que, trente-six ans auparavant, j'avais quitté ces mêmes rivages de l'Angleterre, exilé de mon pays par la tourmente révolutionnaire, repoussé du sol britannique par les intrigues de l'émigration ; j'y rentrais maintenant animé de l'espoir, ou du désir surtout d'établir enfin cette alliance de la France et de l'Angleterre, que j'ai toujours considérée comme la garantie la plus solide du bonheur des deux nations et

de la paix du monde. Mais que d'obstacles à surmonter pour atteindre ce but. Si je les cachais aux autres pour soutenir leur courage, je ne pouvais les dissimuler à moi-même; ils étaient nombreux, graves et d'une double nature. Les uns venaient de la France, où un gouvernement mal affermi luttait encore journellement pour son existence, ce qui n'était pas propre à inspirer de la confiance aux gouvernements étrangers. D'autre part, je n'ignorais pas que c'était un ministère tory et conservateur qui gouvernait l'Angleterre, et qui, malgré son empressement à reconnaître notre révolution, n'avait pas pu la voir d'un œil bien favorable... C'étaient là les réflexions qui assiégeaient mon esprit en traversant la belle Angleterre si riche, si paisible, et en entrant à Londres le 25 septembre 1830. Elles n'ébranlèrent heureusement ni mes résolutions ni mes convictions. »

Le nouvel ambassadeur de France avait fait son entrée à Londres dans un accoutrement assez étrange; il portait le costume d'autrefois, avec un chapeau rond sur lequel il avait arboré une large cocarde tricolore de 6 pouces carrés. Il avait avec lui des jeunes « sans-culottes de Juillet », suivant le mot d'un journaliste anglais, dont il s'était fait accompagner pour se donner un air de républicanisme. Mais, au bout de peu de temps, les salons d'*Hanover Square* furent purgés de ces hôtes compromettants et devenus inutiles; la cocarde tricolore elle-même fut arrachée du chapeau. Une maîtresse de maison faisait désormais les honneurs de l'ambassade: c'était la nièce de l'ambassadeur, Dorothee de Courlande, duchesse de Dino; après avoir montré au congrès de Vienne les charmes de ses grâces naissantes, elle allait faire admirer à Londres une beauté qui était dans tout son éclat. Elle avait trente-six ans quand elle vint habiter l'ambassade; les ressources de son esprit et la séduction de sa personne eurent bientôt conquis à la cause de son oncle la bienveillance de la société anglaise.

Le 2 novembre, à propos de l'ouverture du parlement, la duchesse de Dino écrivait à Madame Adélaïde, la sœur de Louis-Philippe, pour l'informer des manifestations qui s'étaient produites à la sortie de Westminster-Hall. « Lorsque la voiture de l'ambassadeur de France a paru, les vivats, les hurrahs, les *Louis-Philippe for ever! No Charles the Xth!* ont commencé, et cela a duré depuis *the house of Lords* jusqu'à *Bond-Street*. Il y a eu aussi beaucoup de *Vivat Prince Talleyrand!* et quand je suis revenue avec des gens portant la cocarde tricolore, le peuple a crié: *A french lady!* et on m'a saluée et crié des vivats tout le long de

la route. Tous les princes de la famille royale sont venus me demander des nouvelles de notre Roi, de Mademoiselle, de la Reine, et me demander (je dois le dire) avec inquiétude si notre ministère était changé. Le Roi avait fait préparer une tribune à part pour M. de Talleyrand, afin qu'il put être assis ; mais cette bonté n'a pas été acceptée, et M. de Talleyrand est resté toujours sur ses jambes dans la tribune diplomatique. »

L'ambassadeur de Louis-Philippe avait eu le 6 octobre son audience de présentation. En remettant à Guillaume IV ses lettres de créance, il avait prononcé un discours qui avait été fort approuvé. Il écrivait le lendemain à Madame Adélaïde : « Parlant au nom de notre Roi et de la France, je me suis retrouvé avec ma voix de l'Assemblée constituante. » Voici le principal passage de cette harangue :

« Sire, de toutes les vicissitudes que mon grand âge a traversées, de toutes les diverses fortunes auxquelles quarante années, si fécondes en événements, ont mêlé ma vie, rien peut-être n'avait encore aussi pleinement satisfait mes vœux, qu'un choix qui me ramène dans cette heureuse contrée. Mais quelle différence entre les époques ! Les jalousies, les préjugés qui divisèrent si longtemps la France et l'Angleterre, ont fait place aux sentiments d'une estime et d'une affection éclairées. Des principes communs resserrent plus étroitement les liens des deux pays. L'Angleterre, au dehors, répudie comme la France le principe de l'intervention dans les affaires intérieures de ses voisins, et l'ambassadeur d'une royauté votée unanimement par un grand peuple se sent à l'aise sur une terre de liberté, et près d'un descendant de l'illustre maison de Brunswick. »

Qu'on ne croie pas que cette manière d'appeler de son vieux nom allemand la famille royale qui régnait en Angleterre depuis cent seize ans, ait été de la part du prince un souci d'historien qui veut donner aux personnes leur nom véritable. C'est une habileté d'ambassadeur, qui tient à rappeler au souverain auprès duquel il est accrédité qu'il est, lui aussi, d'origine révolutionnaire. La maison de Brunswick a usurpé en 1714 la couronne de la Grande-Bretagne sur la maison de Stuart ; Guillaume IV serait mal venu par suite à ne pas accueillir avec sympathie une royauté de fraîche date, qui venait d'usurper la couronne de France sur la branche aînée des Bourbons. Henri V avait été traité par Louis-Philippe I^{er} d'Orléans comme Jacques III l'avait été en 1714 par George I^{er} de Brunswick. Un Brunswick peut donc prendre sans scrupule

pule la main que lui tend un d'Orléans. Que devient dans cette manière de parler et d'agir le principe de la légitimité qui avait été posé en 1814 à Paris et à Vienne comme un roc immuable, *Capitolii immobile saxum* ? Il devient ce que deviennent les choses qui ne peuvent plus servir et même qui pourraient gêner ; on les dépose au magasin des accessoires. C'est le cas d'appliquer à l'opportunisme politique de l'ambassadeur de Louis-Philippe le mot de Napoléon : « Talleyrand est un philosophe, mais dont la philosophie sait s'arrêter à propos. »

Quant à cette affirmation sur la royauté de Juillet, qu'elle a été « votée unanimement par un grand peuple, » elle a dû paraître audacieuse à un Chateaubriand. 308 voix contre 234 en additionnant les voix des députés et des pairs qui avaient adopté le 7 août les modifications de la Charte, quand en réalité ni les députés ni les pairs n'étaient en droit de le faire et qu'il n'y avait pas eu l'ombre de consultation nationale, que l'idée même n'en avait pas été prononcée : voilà ce que Talleyrand appelle, sans sourciller, le vote unanime d'un grand peuple.

*
* *

Lorsqu'il avait traversé Calais pour se rendre en Angleterre, le prince avait appris des événements qui ne laissaient aucun doute sur l'extrême gravité de ce qui se passait en Belgique. Le 25 août une insurrection avait éclaté à Bruxelles, qui avait tout de suite dégénéré en révolution. Le prince Frédéric, second fils du roi des Pays-Bas, avait bien pénétré dans la ville le 23 septembre, à la tête d'une armée de dix mille hommes ; mais il avait été obligé de l'évacuer trois jours plus tard. Le 3 octobre suivant, un gouvernement provisoire proclamait à Bruxelles la séparation des provinces belges, « violemment détachées de la Hollande » ; enfin, le 18 novembre, un congrès national votait, d'une manière régulière, l'indépendance de la Belgique : c'était le droit qui venait confirmer le fait. Cependant le feu prenait à une autre extrémité de l'Europe : le 30 novembre, une insurrection éclatait à Varsovie.

Tout cela était très grave. La France avait des sympathies ardentes pour la cause de la Pologne ; il suffit de rappeler ces lignes de Montalembert, que publiait l'*Avenir* du 12 décembre 1830 et que l'on ne peut relire, à trois quarts de siècle de distance, sans une émotion profonde :

« Enfin elle a jeté son cri de réveil, enfin elle secoué ses chaînes et en a menacé la tête de ses barbares oppresseurs, cette fière et généreuse Pologne, tant calomniée, tant opprimée, tant chérie de tous les cœurs

libres et catholiques. Puisse-t-elle reprendre sa place parmi les nations du monde, cette nation qui a si longtemps lutté pour sa liberté, et qui a gardé pure et sans tâche l'antique foi de ses pères ! Le monument sacrilège que le dix-huitième siècle nous a légué est effacé de la carte de l'Europe ; l'œuvre impie du congrès de Vienne est anéantie... On ne verra plus l'impitoyable diplomatie distribuer les hommes comme de vils bestiaux, et vendre la foi des nations au plus offrant... »

Mais la Pologne était bien loin, la Russie qui la tenait sous le joug était bien puissante, tandis que la Belgique était à nos portes, qu'elle était le prolongement naturel de la France, et que les Belges étaient capables d'imposer aux Hollandais le respect de leur indépendance. L'Europe de 1815, l'Europe de la Sainte-Alliance pouvait-elle assister les bras croisés à la tragédie nationale qui se jouait à Bruxelles ? C'eût été non seulement reconnaître le droit des peuples à l'insurrection ; c'eût été encore détruire l'œuvre de la Sainte-Alliance dans une de ses parties qui lui étaient chères entre toutes.

Avec la journée de Fleurus, la fusion de la Belgique et de la France, consacrée à Campo-Formio et à Lunéville, avait couronné l'œuvre de formation territoriale que la royauté française avait poursuivie depuis deux siècles, depuis le règne de Louis XIII et le ministère de Richelieu. C'était cela même que la coalition de 1815 avait entendu détruire ; pour que la Belgique échappât tout à fait à la France, elle ne s'était pas contenté de la lui enlever, elle l'avait soudée à la Hollande et elle avait baptisé ce bloc hétérogène du nom de royaume des Pays-Bas. Pour la Prusse, qui tenait à tout prix à nous écarter du Rhin, pour l'Angleterre, qui ne voulait plus qu'Anvers fût entre nos mains un pistolet dirigé contre elle, la constitution du royaume des Pays-Bas offrait les garanties les plus rassurantes. Et voilà qu'au bout de quinze ans seulement, tout était remis en question, une fois encore parce que le premier signal de la révolte contre l'ordre de choses établi avec tant de peine était parti de Paris, la ville incorrigible des révolutions. En s'insurgeant contre le ministère Polignac et en forçant Charles X à abdiquer, c'était tout l'édifice vermoulu de la vieille Europe restaurée que la France était en train de jeter par terre.

Quelles difficultés pour le gouvernement qui venait de naître au milieu des barricades de Juillet ! Dans la Belgique qui s'était affranchie et qui entendait bien ne plus retomber sous la domination d'un Nassau-Orange, comme dans la France qui rompait avec l'esprit de la Sainte-Al-

liance, un double courant se dessinait, qui menaçait de tout briser ; à Bruxelles et à Paris on parlait d'annexer la Belgique à la France, c'est-à-dire de retourner à l'état de choses qui avait duré vingt ans et que la réaction de 1815 avait détruit malgré l'union intime des deux parties. A Paris, deux députés qui étaient au premier rang du « mouvement » et qui étaient l'un et l'autre de grands agitateurs, le général Lamarque et l'avocat Mauguin, avaient à peu près pour tout programme de politique étrangère la haine des traités de 1815. Voici que ces traités maudits se déchiraient d'eux-mêmes ; pourquoi la France ne profiterait-elle pas de l'occasion ? Elle ne l'avait pas provoquée et l'occasion s'offrait à elle comme une réparation ?

Rarement ambassadeur s'est trouvé dans une situation plus délicate que Talleyrand lors de son arrivée à Londres. Le gouvernement qu'il représentait ne pouvait pas dissimuler sa sympathie pour la révolution belge sans mentir à ses propres origines et sans renier le passé même de son chef : Louis-Philippe, le roi du drapeau tricolore, n'avait-il pas commencé par être le soldat de Valmy et, mieux encore, le soldat de Jemappes ? Mais dans quelle mesure exprimer cette sympathie ? Il ne pouvait pas avoir la folle prétention de partir en guerre contre l'Europe ; il ne pouvait pas davantage s'aliéner l'Angleterre, dont la bienveillance lui était nécessaire pour sa propre stabilité en Europe. C'est là qu'on put apprécier ce que peuvent pour un agent diplomatique l'habileté, la patience, la persévérance, et surtout l'influence des relations personnelles ; car la diplomatie est moins une science qu'un art, et cet art se compose pour une bonne partie de l'intimité qui règne entre ceux qui y participent. Or, dans le domaine des relations mondaines, Talleyrand, aidé de sa nièce la duchesse de Dino, était un maître hors de pair.

Il se trouvait précisément que Wellington, qui était alors président du conseil, et Aberdeen, qui était ministre des Affaires étrangères, avaient conservé un excellent souvenir des relations qu'ils avaient eues l'un et l'autre avec Talleyrand en 1814 et en 1815 ; ils furent très satisfaits de le voir à présent à Londres dans ses nouvelles fonctions d'ambassadeur. Dans une des lettres adressées à son amie la princesse de Vendémont et destinées, comme les lettres à Madame Adélaïde, à être mises sous les yeux du roi, le prince s'exprimait ainsi (Londres, 15 octobre 1830) :

« Je suis ici parfaitement content de la franchise et de la loyauté du cabinet anglais, et particulièrement du duc [Wellington]. On peut et on

doit être en confiance avec le duc, si l'on veut faire quelque chose de bien et de solide. Nous en avons besoin : que ce soit populaire ou non, c'est là ce qui établira bien notre nouvelle dynastie. Je vous dis là toute ma conviction ; il n'y a que cela de solide et je désire vivement que le Roi et Mademoiselle en soient convaincus ; Molé, cela m'est égal, parce que, quand il sentira que c'est là son intérêt, il marchera dans ce sens. »

Le comte Molé, dont Talleyrand parlait sur ce ton cavalier, était ministre des Affaires étrangères dans le premier cabinet que Louis-Philippe avait constitué. Talleyrand confiait à Madame Adélaïde qu'il y avait « un peu de jeunesse » dans certaines de ses démarches, et il lui donna à lui-même une petite leçon. Comme le ministre trouvait que l'ambassadeur écrivait trop peu et trop brièvement, celui-ci lui répondit ce qui suit (Londres, 8 octobre 1830) :

« Si ma façon de comprendre les affaires est passée de mode, il est plus simple de me le dire tout naturellement... Vous me trouverez disant tout, excepté ce qui me paraît sans importance aucune. C'est ainsi que je faisais avec l'Empereur et même avec Louis XVIII. Je sais que la France actuelle n'en est plus à cette vieille tradition, qu'elle est dans ce qu'on appelle le *mouvement* ; mais moi, qui suis ici sur le sol de la vieille Europe, je sens qu'il faut laisser au temps tous ses droits, et que de nous presser est trop hors des habitudes anglaises pour ne pas nous ôter un peu de l'espèce de poids qu'il faut donner à toutes nos démarches ».

Un billet à Madame Adélaïde, du 29 octobre 1830, complète cette lettre officielle ; c'est une critique piquante de la prolixité en matière de correspondance diplomatique.

« Il est possible que je n'aie pas répété assez en détail les conversations que j'ai pu avoir avec le ministère anglais ; je prie Mademoiselle de s'en prendre à un principe que m'a donné l'empereur Napoléon, et dont je me suis trouvé bien pendant quinze ans. Il désignait comme inférieurs les ambassadeurs à conversation (c'est ainsi qu'il les nommait), parce que leurs conversations, disait-il, sont plus ou moins fabriquées par le désir de plaire à leur propre gouvernement, et cela ne vaut et n'apprend rien. Il ne prisait que ceux qui ne transmettaient à leur gouvernement que l'impression générale qu'ils avaient reçue et à laquelle il croyait plus ou moins selon l'intelligence qu'il supposait à celui qui écrivait. »

*
* *

L'ambassadeur de France avait nettement pris devant le cabinet anglais l'attitude de la non-intervention ; comme il l'écrivait à Paris : « L'Europe s'arrangera de nous, tranquilles, et s'en arrangera parfaitement. De nous, propagandistes, elle ne s'en arrangera jamais ; il faut sortir de cette idée-là. » Mais la non-intervention dans le cas de la révolution belge avait précisément pour effet d'aider à la ruine d'une combinaison politique qui avait été inventée, quinze ans plus tôt, en haine de la France ou par crainte de la France. Wellington, tout en adhérant au principe de non-intervention, estimait qu'il était prudent de prendre part, au moins par les conseils, à la querelle qui venait de s'élever entre la Hollande et la Belgique. Ainsi naquit l'idée d'une conférence européenne ; on y convoquerait les puissances qui avaient concouru à la formation du royaume des Pays-Bas en 1814. Très volontiers, Talleyrand adopta et appuya à Paris cette manière de voir ; car la seule idée qu'une conférence était nécessaire pour l'examen de cette question emportait la reconnaissance implicite de l'indépendance de la Belgique.

L'idée une fois admise, où réunir cette conférence ? A Londres, disait Wellington ; à Paris, disait Molé. Paris, qui était encore en pleine agitation révolutionnaire, où l'ambassadeur de Russie Pozzo di Borgo avait sur Molé une grande influence, ne disait rien de bon à Talleyrand. Il écrivait à la princesse de Vaudémont (19 octobre) :

« Le duc de Wellington désire vivement que les conférences se passent ici, et il a raison : les ministres qui sont ici sont sous son influence, et le duc a un autre nom en Europe que Pozzo et Molé... En réduisant les choses au plus simple, si les conférences ont lieu à Paris, c'est Pozzo qui aura la grande main ; si elles sont ici, c'est le duc de Wellington qui est plus intéressé à ce qu'il s'établisse un bon ordre de choses en Belgique qu'aucun autre... Mon opinion fixe est que l'intérêt de la France (et c'est là ce qui fixe mon opinion) est que cette grande affaire se décide ici. »

Et, dans un autre billet à la même correspondante (22 octobre) :

« C'est d'ici que peuvent sortir la paix ou la guerre, car les dispositions de l'Angleterre à notre égard décideront de celles de l'Europe, et nous aurions grand tort de chercher notre appui ailleurs. »

Le ministère Molé céda, d'assez mauvaise grâce, sur le lieu de la réunion des diplomates. C'est à Londres que s'ouvrit la conférence le 4 novembre ; les cinq grandes puissances y étaient représentées et, en outre, les Pays-Bas. Les collègues de Talleyrand étaient Wellington et Aberdeen pour l'Angleterre, le prince Paul Esterhazy pour l'Autriche, le

baron de Bulow pour la Prusse, le prince de Liéven et le comte Matusiewicz pour la Russie, le baron Falck pour les Pays-Bas. S'il faut nommer en marge de la conférence la duchesse de Dino du côté français, dans le camp opposé il faut citer la princesse de Liéven, qui devait être un jour l'Egérie de Guizot. Elle était connue par la hardiesse de ses jugements et par son plaisir à embarrasser ses interlocuteurs. Un jour, en plein salon, elle dit à haute voix : « On aura beau dire et faire, ce qui vient de se passer en France (la révolution de Juillet) est une flagrante usurpation. » Et Talleyrand de répondre très posément : « Vous avez bien raison, madame ; seulement, ce qui est à regretter, c'est qu'elle n'ait pas eu lieu quinze ans plus tôt, comme le désirait et le voulait l'empereur Alexandre, votre maître. » La princesse de Liéven demeura la bouche close ; elle prit le parti de ne plus provoquer un adversaire de cette force.

Dès la conférence d'ouverture, Wellington avait fait accepter le principe d'un armistice entre Belges et Hollandais, ce qui équivalait à la reconnaissance du fait accompli. Il n'eut pas d'autre occasion d'agir ; le 15 novembre, les whigs arrivaient aux affaires avec Grey et Palmerston. Ce changement de ministère, qui devait amener en Angleterre la célèbre Réforme de 1832, était pour la cause de la Belgique une circonstance certainement favorable.

A la première conférence qui fut présidée par Palmerston, Talleyrand fit la déclaration la plus ferme en faveur du maintien de la paix. « Il est impossible, dit-il, de ne pas reconnaître que, quelque motivée qu'ait pu être la révolution qui a eu lieu en France, elle a ébranlé plus ou moins tous les trônes de l'Europe, et affaibli partout le principe d'autorité. Je le déplore avec vous et autant que vous, et je ne vois qu'un remède à ce mal, c'est que nous nous entendions tous pour le réparer en nous prêtant un appui réciproque. Ne doutez pas que chacun de nos gouvernements se sentira plus fort chez lui, quand il pourra y parler au nom de l'alliance des cinq plus grandes puissances de l'Europe. »

Que de choses seraient à citer soit dans le compte-rendu des conférences, soit dans la correspondance que l'ambassadeur adressait à Paris ! Dès le premier jour il avait pris une position très nette : entretenir avec l'Angleterre d'excellents rapports, mais garder une entière liberté d'action. A cet égard, une dépêche au général Sébastiani, qui avait remplacé le comte Molé, est tout à fait remarquable, ne serait-ce que par l'ampleur du style qui a fait de son auteur l'un des maîtres du genre. Voici quelques passages de ce document, en date du 27 novembre 1830 :

« La France ne doit point songer à faire ce qu'on appelle des alliances. Elle doit être bien avec tout le monde et seulement mieux avec quelques puissances, c'est-à-dire entretenir avec elles des rapports d'amitié, qui s'expriment lorsque des événements politiques se présentent.

« Ce genre de liens doit avoir aujourd'hui un principe différent de celui qu'il avait autrefois ; ce sont les progrès de la civilisation qui formeront désormais nos liens de parenté. Nous devons donc chercher à nous rapprocher davantage des gouvernements où la civilisation est plus avancée ; c'est là que sont nos vraies ambassades de famille. Ceci conduit naturellement à regarder l'Angleterre comme la puissance avec laquelle il nous convient d'entretenir le plus de relations ; je dois faire observer qu'il y a entre elle et nous des principes communs, et que c'est la seule puissance avec laquelle nous en ayons d'essentiels...

« L'Europe est certainement, en ce moment, dans un état de crise. Eh bien ! l'Angleterre est la seule puissance qui, comme nous, veuille franchement la paix. Les autres puissances reconnaissent un droit divin quelconque ; la France et l'Angleterre seules n'attachent plus à leur origine. Le principe de la non-intervention est adopté également par les deux pays ; j'ajouterai, et je le compte pour quelque chose, qu'il y a aujourd'hui une sorte de sympathie entre les deux peuples.

« Mon opinion est que nous devons nous servir de tous ces points de rapprochement, pour donner à l'Europe la tranquillité dont elle a besoin. Que quelques États soient ou ne soient pas disposés à la paix, il faut que la France et l'Angleterre déclarent qu'elles la veulent, et que cette volonté, émanée des deux pays les plus forts et les plus civilisés de l'Europe, s'y fasse entendre avec l'autorité que leur puissance leur donne.

« Quelques-uns des cabinets qui marchent encore sous la bannière du droit divin, ont en ce moment des vellétés de coalition, ils peuvent s'entendre parce qu'ils ont un principe commun. Ce principe s'affaiblit, à la vérité, dans quelques endroits, mais il existe toujours ; aussi, lorsque ces cabinets-là se parlent, ils s'entendent bientôt : ils soutiennent leur droit divin avec du canon. L'Angleterre et nous, nous soutiendrons l'opinion publique avec des principes ; les principes se propagent partout, et le canon n'a qu'une portée dont la mesure est connue. »

*
* *

Le protocole du 20 décembre 1830 reconnaissait l'indépendance de

la Belgique. C'était la première victoire de Talleyrand et de son collègue Palmerston. Pendant longtemps ils avaient été seuls à être décidés sur cette question ; il leur avait fallu de nombreuses séances pour amener les autres plénipotentiaires à partager leur opinion. Enfin ils y avaient réussi. « La signature de l'ambassadeur de Russie, écrivait Talleyrand à Sébastiani, était bien précieuse à avoir et vous l'y verrez. »

Le succès que le prince venait de remporter, grâce à une entente étroite avec l'Angleterre, l'amenait alors à se demander si l'on ne pourrait pas appliquer aux affaires de la Pologne un traitement du même genre. Il écrivait à Sébastiani, le 21 décembre :

« Les événements survenus en Pologne m'ont rappelé ce que, bien jeune encore j'avais éprouvé avec toute la France lors du premier partage de ce pays. Il est impossible d'oublier l'impression qu'il produisit dans le siècle dernier ; la politique de la France en fut flétrie, et jamais le duc d'Aiguillon, ministre des Affaires étrangères, et le cardinal de Rohan, ambassadeur à Vienne, ne se sont relevés de la honte d'avoir ignoré les négociations qui précédèrent ce grand acte d'injustice et de spoliation...

« Aujourd'hui que notre voix a repris son importance dans les conseils de l'Europe, il ne doit plus en être de même. Je crois que, sans troubler la paix, il nous serait possible, avec l'appui de l'Angleterre et en choisissant bien le moment, d'offrir notre médiation et de faire tourner les derniers événements de la Pologne à l'avantage de l'Europe. Il n'est personne qui ne comprenne que le royaume de Pologne, fortement constitué, formerait la meilleure barrière contre les envahissements menaçants de la Russie... Il me semble qu'il serait possible d'atteindre le but dont je vous parle, sans faire la guerre ; le cabinet de Saint-Pétersbourg, bien conseillé, céderait peut-être avec le temps à des démarches bien combinées. »

On le voit : la pensée de Talleyrand avait nettement évolué depuis 1815 en faveur de la restauration sincère de la Pologne ; mais il ne lui fut pas donné de suivre le drame qui se jouait alors dans les plaines de la Vistule et dont la conclusion fut de replacer la Pologne vaincue sous le joug de la Russie ; les canons de Paskiewitch et les sabres des cosaques avaient résolu à leur manière la question polonaise.

Tandis qu'à l'orient de l'Europe, la Pologne agonisait, à l'occident la Belgique achevait de naître ; c'est à Talleyrand encore qu'elle dut son mode particulier d'existence. Le prince depuis quelques jours songeait à

une mesure qui aurait pour effet de mettre fin aux espérances des partis révolutionnaires en Belgique et en France, comme aux inquiétudes intéressées que les puissances continentales manifestaient sur les chances de vie du nouvel État ; c'était de faire reconnaître par les plénipotentiaires la neutralité de la Belgique. Cette victoire, qui lui appartient en propre, et qui est l'un des grands titres d'honneurs de sa carrière de diplomate, fut remportée par lui le 20 janvier 1831. Il en faisait part le lendemain à la princesse Adélaïde dans une lettre où quelques formules de fausse modestie dissimulent mal la joie d'un légitime orgueil.

« Le courrier que j'expédie aujourd'hui à Paris au général Sébastiani ; porte au roi une décision beaucoup plus importante que tout ce qui s'est fait à Londres depuis que la conférence est ouverte. Je suis sûr que Mademoiselle le jugera comme moi, et qu'elle trouvera que tous les autres partis à prendre, relativement à la Belgique, deviennent secondaires et moins difficiles lorsque les forteresses seront mises hors de cause ; et elles y seront entièrement par cette neutralité à jamais établie et que nous avons stipulée en imitation de la neutralité helvétique.

« La conférence qui l'a déclarée a duré hier depuis deux heures jusqu'à dix heures et demie du soir sans interruption. La discussion a été vive, mais je n'ai pas cru devoir céder d'une ligne ; peu à peu cependant on est revenu à mon avis...

« Ainsi se simplifie une question qui paraissait à tout le monde hérissée de difficultés. Je ne me dissimule pas que les partisans de la guerre en seront mécontents, mais c'est aux vœux réels du pays que l'esprit libre et éclairé du Roi se rattache, et j'ai réussi à le satisfaire. J'oserai dire à Mademoiselle, qui me permet de lui soumettre toutes mes impressions, même celle de la vanité, que la journée d'hier est une de celles qui me paraissent devoir tenir une bonne place dans ma vie. Le Roi a effacé d'un trait de plume une des exigences de l'étranger qui blessaient le plus l'orgueil national. J'attends avec impatience une lettre de Mademoiselle qui me dise si j'ai raison d'être content. Je ne le serai que si elle l'est. »

Il faut citer ici deux textes et les mettre face à face, comme dans un diptyque. D'une part, l'article V, que Talleyrand fait voter le 20 janvier 1831 : « La Belgique formera un État perpétuellement neutre. Les cinq puissances lui garantissent cette neutralité perpétuelle, ainsi que l'intégrité et l'inviolabilité de son territoire dans les limites mentionnées ci-dessus. » D'autre part, la phrase cynique que le chancelier d'Allema-

gne M. de Bethmann-Hollveg adressait le 4 août 1914 à Sir Edward Goschen, ambassadeur de la Grande-Bretagne à Berlin : « Juste pour un mot « neutralité », un mot dont en temps de guerre on n'a si souvent tenu aucun compte, juste pour un chiffon de papier, la Grande-Bretagne allait faire la guerre à une nation à elle apparentée ! « Il n'avait pas été donné à Talleyrand, quelque désabusé ou quelque perspicace qu'il ait pu être, de deviner jusqu'à quel degré d'infamie l'Allemagne devait descendre un jour. La France a créé la neutralité de la Belgique ; la Prusse l'a violée ; l'Angleterre l'a défendue. En face de la Prusse et de l'Allemagne parjures, la France et l'Angleterre sont restées fidèles à l'engagement solennel du 20 janvier 1831.

*
* *

L'activité diplomatique de Talleyrand fut occupée par les affaires de Belgique pendant de longs mois encore, bien que l'essentiel pût être considéré comme acquis depuis la déclaration d'indépendance et surtout depuis la déclaration de neutralité.

Le Congrès national de Belgique avait élu roi le duc de Nemours. Louis-Philippe, dont toute la conduite dans les affaires de Belgique fut marquée par une parfaite loyauté, avait refusé cette couronne. Il avait dit aux délégués du Congrès : « Mon premier devoir est de consulter les intérêts de la France, et par conséquent de ne pas compromettre cette paix que j'espère conserver pour son bonheur, pour celui de la Belgique, et pour celui de tous les États d'Europe, à qui elle est si nécessaire. » Son ambassadeur à Londres était tout à fait de ce sentiment, qu'il avait tant de fois exprimé au cours de sa carrière, et qui lui faisait encore écrire à ce moment même à la sœur du roi : « Le trône du roi Louis-Philippe est vieux aujourd'hui comme celui de saint Louis ; avec la guerre, il naît d'hier. » Paroles à rapprocher d'autres non moins profondes, adressées à la princesse de Vaudémont : « Il faut faire la France, et la France ne peut se faire bien et sûrement qu'en se mêlant aux grandes puissances qui aujourd'hui la réclament. Voilà où j'ai mené les choses : Ne quittons pas cette position. » Faire la France : encore une de ces formules de grandeur et d'intelligence, comme le génie de Talleyrand en a souvent trouvé.

Le prince Léopold de Saxe-Cobourg avait été élu roi des Belges, le 10 juillet 1831. Dès le mois de décembre précédent, Talleyrand avait songé à cette candidature, et il avait eu l'habileté de laisser croire à

Palmerston que cette idée venait de lui-même, Palmerston, de même que le projet de faire épouser au futur roi des Belges une fille de Louis-Philippe. Talleyrand parle lui-même d'une caricature qui parut à Londres dans le courant de l'année 1831. Elle était intitulée : *The lame leading the blind* (le boiteux dirigeant l'aveugle) ; c'était le portrait très frappant de l'ambassadeur de Louis-Philippe et du ministre de Guillaume IV. Il paraît que Palmerston en fut profondément blessé.

Depuis le 13 mars 1831, le gouvernement du roi avait enfin trouvé un chef digne de ce nom, Casimir Périer. Talleyrand lui écrivait, le 28 mars :

« Toutes les espérances se raniment et se rattachent à votre nom, monsieur ; c'est avec une joie réelle que je l'ai trouvé dans le *Moniteur*... Son but principal (de l'ambassadeur de France à Londres) a été de conserver la paix qui, dans son opinion, peut seule affermir notre nouvelle dynastie, maintenir la France dans le rang qu'elle doit occuper et sauver toute cette vieille Europe d'une décomposition bien menaçante... Pour conserver la paix et le bon ordre, il faut un pouvoir quelque part, et le malheur du moment c'est de n'en offrir presque aucun. Je n'en aperçois plus qu'un seul : il n'existe à mes yeux que dans l'accord des cinq puissances qui, tel qu'il est, n'a rien de commun avec la Sainte-Alliance... Il a fallu faire désirer à l'Europe notre établissement et notre conversation, comme la chose dont elle avait elle-même le plus grand besoin : j'y suis parvenu. »

Le traité du 15 novembre 1831, passé à Londres entre les plénipotentiaires des cinq cours et celui de la Belgique, couronnait l'œuvre laborieuse de la conférence dont Talleyrand était l'âme depuis une année entière. Madame Adélaïde lui écrivit : « Le traité est arrivé hier soir, mon cher prince ; je ne puis vous exprimer le plaisir que m'a fait la vue de la guirlande des cachets des représentants des cinq puissances, posés sur nos très chères couleurs. » Louis-Philippe lui écrivait de son côté : « Le traité de Londres du 15 novembre 1831 sera une grande époque dans l'histoire. Plus ses conséquences se développeront, plus la France appréciera le grand service que vous venez de lui rendre, et je suis pressé de vous témoigner combien je m'associe à cette appréciation et à tous les sentiments que ce grand succès doit inspirer pour vous. »

Un autre succès de Talleyrand fut d'obtenir la démolition des forteresses de l'ancienne Belgique, le long de la frontière française, comme

le demandait le gouvernement français ; ce résultat était obtenu le 23 janvier 1832. Louis-Philippe lui en exprima son entière satisfaction (Paris, 4 février 1832) :

« Mon cher prince, j'ai beaucoup entendu parler dans ma jeunesse des talents du comte d'Avaux et de la longueur et de la difficulté des négociations du traité de Westphalie. C'était l'enfance de la diplomatie ; et je crois que les quinze mois de la conférence de Londres, les cinquante-cinq protocoles toujours signés d'accord par les plénipotentiaires des cinq grandes puissances, présentent un spectacle bien plus imposant de talents et de difficultés vaincues que tout ce qui l'avait précédé. Il sera beau pour vous, pour mes ministres et j'ose dire aussi pour moi, qu'en sortant de la révolution de Juillet, cette grande crise ait été conduite de manière à nous faire arriver au résultat que nous obtenons enfin, sans que la paix intérieure de la France ait été troublée, et sans que l'Europe soit devenue la proie de l'embrassement dont elle était menacée. »

La prise d'Anvers par l'armée française le 23 décembre 1832 acheva la constitution du royaume de Belgique (1). Le dernier acte du séjour de Talleyrand à Londres et de sa carrière diplomatique fut la signature du traité de la Quadruple-Alliance, du 22 avril 1834. Louis-Philippe et Guillaume IV s'alliaient à la reine régente d'Espagne et au duc de Bragance pour venir à bout des prétentions de don Carlos d'Espagne et de don Miguel de Portugal.

« Cette quadruple alliance-ci, écrivait Talleyrand dans une dépêche officielle, ne peut manquer certainement de faire quelque bruit en Europe... Je ne puis pas me persuader que l'alliance que nous venons de conclure, qui resserre notre intimité avec l'Angleterre et qui place, pour ainsi dire, dans notre dépendance l'Espagne et le Portugal, ne soit pas destinée à inspirer quelque respect aux cabinets du Nord. Ils pourront ajouter, dans leur pensée, la Belgique et peut-être la Suisse au cercle de notre alliance. » Cette alliance entre les États constitutionnels de l'Occident était, suivant le mot même de Palmerston, un grand contre-poids à la Sainte-Alliance de l'Orient.

*
* *

(1) La joie patriotique que Talleyrand éprouva fut tempérée pour lui par un grand chagrin, la mort de sa fidèle amie, la princesse de Vaudémont, avec laquelle il était lié depuis cinquante ans. « Je l'avais connue chez sa belle-mère, madame la comtesse de Brionne, où j'avais passé les plus agréables années de ma jeunesse ; nos rapports n'avaient jamais varié. »

Le 15 octobre 1834, la *Revue des Deux Mondes*, singulièrement audacieuse, publiait un article de George Sand, intitulé : « Le Prince. » C'est bien la diatribe la plus passionnée, la plus virulente qui ait jamais été écrite contre Talleyrand, homme public ou homme privé, et cela au moment où l'ambassade de Londres entourait le nom du prince d'une auréole de gloire.

« Cette lèvre convexe et serrée comme celle d'un chat, unie à une lèvre large et tombante comme celle d'un satyre, mélange de dissimulation et de lasciveté ; ces linéaments mous et arrondis, indices de la souplesse du caractère ; ce pli dédaigneux sur un front prononcé ; ce nez arrogant avec ce regard de reptile : tant de contrastes sur une physiologie humaine révèlent un homme né pour les grands vices et pour les petites actions. Jamais ce cœur n'a senti la chaleur d'une généreuse émotion ; jamais une idée de loyauté n'a traversé cette tête laborieuse ; cet homme est une exception dans la nature, une monstruosité si rare, que le genre humain, tout en le méprisant, l'a contemplé avec une imbécile admiration. » Et le portrait du « vieux vautour chauve et repu » continue pendant des pages. « Ne sais-tu pas que l'homme qui demeure là joue depuis soixante ans les peuples et les couronnes sur l'échiquier de l'univers ?... Il était donc bien nécessaire, ce voluptueux hypocrite, pour que tous nos rois, depuis l'orgueilleux conquérant jusqu'au dévot borné, nous aient imposé le scandale et la honte de son élévation !... Où sont ses bienfaits ? Où sont ses œuvres ?... Quelles turpitudes honteuses couvre donc le manteau pompeux de la diplomatie ? » Elle était sans pitié la femme de lettres de trente ans ; au « Prince, » chargé d'ans, d'honneurs et de gloire, elle souhaitait de mourir, sans qu'il ait jamais jailli « une étincelle de ce caillou qui te servait de cœur. »

Moins d'un mois plus tard, le 13 novembre, Talleyrand pria le ministre des Affaires étrangères de faire accepter sa démission par le Roi. Y eut-il un rapport entre le terrible article de la *Revue des Deux Mondes* et la retraite définitive de Talleyrand ? Il n'en laissa jamais rien paraître. Le 23 novembre, de Valençay, il écrivait à Louis-Philippe ; il venait d'assister à l'enterrement de sa vieille amie, la comtesse Tyszkiewicz, la sœur du maréchal Poniatowski ; que de souvenirs de Varsovie, souvenirs vieux d'une trentaine d'années, lui rappelait cette chère morte, couchée à présent dans les caveaux de Valençay !

« Ce serait une erreur, disait-il au Roi, que d'avoir voulu faire de ma démission une question de noms propres, soit anglais, soit français.

J'ai, grâce à vous, Sire, obtenu pour la révolution de Juillet, le *droit de cité* en Europe. Ma tâche est accomplie et j'insiste aujourd'hui pour me retirer parce que j'en ai le droit et le besoin... Je n'ai jamais été un homme de parti ; je n'ai jamais voulu l'être, et c'est ce qui a fait ma force. Lorsqu'il y a quatre ans je suis parti pour l'Angleterre, j'étais aux yeux de la France, de cette France si sévère dans ses susceptibilités nationales, ce que j'ai toujours voulu être : l'homme de la France ! »

Quinze ans plus tôt, à Metternich et à Castlereagh, il avait déjà tenu ce fier langage : il ne voulait être que le ministre de la France.

Le prince allait vivre les dernières années de sa vie de préférence à son château de Valençay ou chez sa nièce au château de Rochecotte. De cette dernière résidence, il adressait, le 20 avril 1835, une longue lettre à son ancien ami d'Allemagne le baron de Gagern ; il lui vantait sa « retraite charmante... J'y vis avec ce que j'ai de plus cher au monde, et... mon unique occupation est d'y goûter, dans toute sa plénitude, les douceurs du *far niente*... Ne croyez pas que, si j'ai quitté les affaires, ce soit par caprice. Je n'ai quitté les affaires que lorsqu'il n'y en avait plus. J'avais voulu prévenir la guerre, je croyais que la France liée à l'Angleterre la rendait impossible ; j'avais voulu, de plus, obtenir pour la révolution française du mois de juillet 1830 le *droit de bourgeoisie* en Europe, et tranquilliser le monde sur l'esprit de propagandisme que l'on supposait à notre gouvernement. Tout cela était accompli ; que me restait-il à faire, sinon de ne point attendre qu'avec le *solvo senescentem* d'Horace quelqu'un vint me dire que j'avais trop tardé ? La difficulté est d'en sortir heureusement et à propos. »

G. LACOUR-GAYET,

de l'Institut.
